

Montréal, le 12 avril 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Locas, avocat
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour l'exercice
financier terminé le 30 septembre 2022
Dossier de la Régie : R-4209-2022, phase 1**

Cher confrère,

La présente fait suite à votre lettre du 11 avril dernier par laquelle Énergir demande un délai pour répondre aux questions 5 et 6 contenues à la demande de renseignements (DDR) n° 1 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise Énergir à déposer ces réponses à cette DDR **au plus tard le 28 avril 2023 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml